

Contre les frelons asiatiques

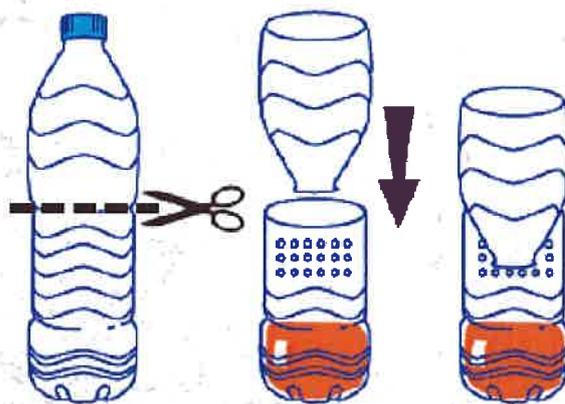


Faites des pièges dès maintenant !

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide, coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixé par deux agrafes) pour faire un entonnoir.

Au fond de cette bouteille, versez : un verre de bière brune de préférence, un verre de vin blanc qui repousse les abeilles et un trait de sirop de cassis, framboise...

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 m ou 2 mètres. La pluie détruisant les phéromones qui attirent les frelons, il est nécessaire de renouveler le piège ou de le mettre à l'abri.



Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!

Piégez à partir du 20 février jusqu'au 10 mai
Puis du 15 octobre à fin novembre

Pour les apiculteurs seulement, piégez dans vos ruchers
du 20 août à la fin novembre.

Pour préserver l'écosystème, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens
à lutter contre la prolifération du frelon asiatique.

C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde,
faites-le savoir autour de vous.



En cas de présence de nid appeler le :

06.45.08.52.35
06.37.83.00.09